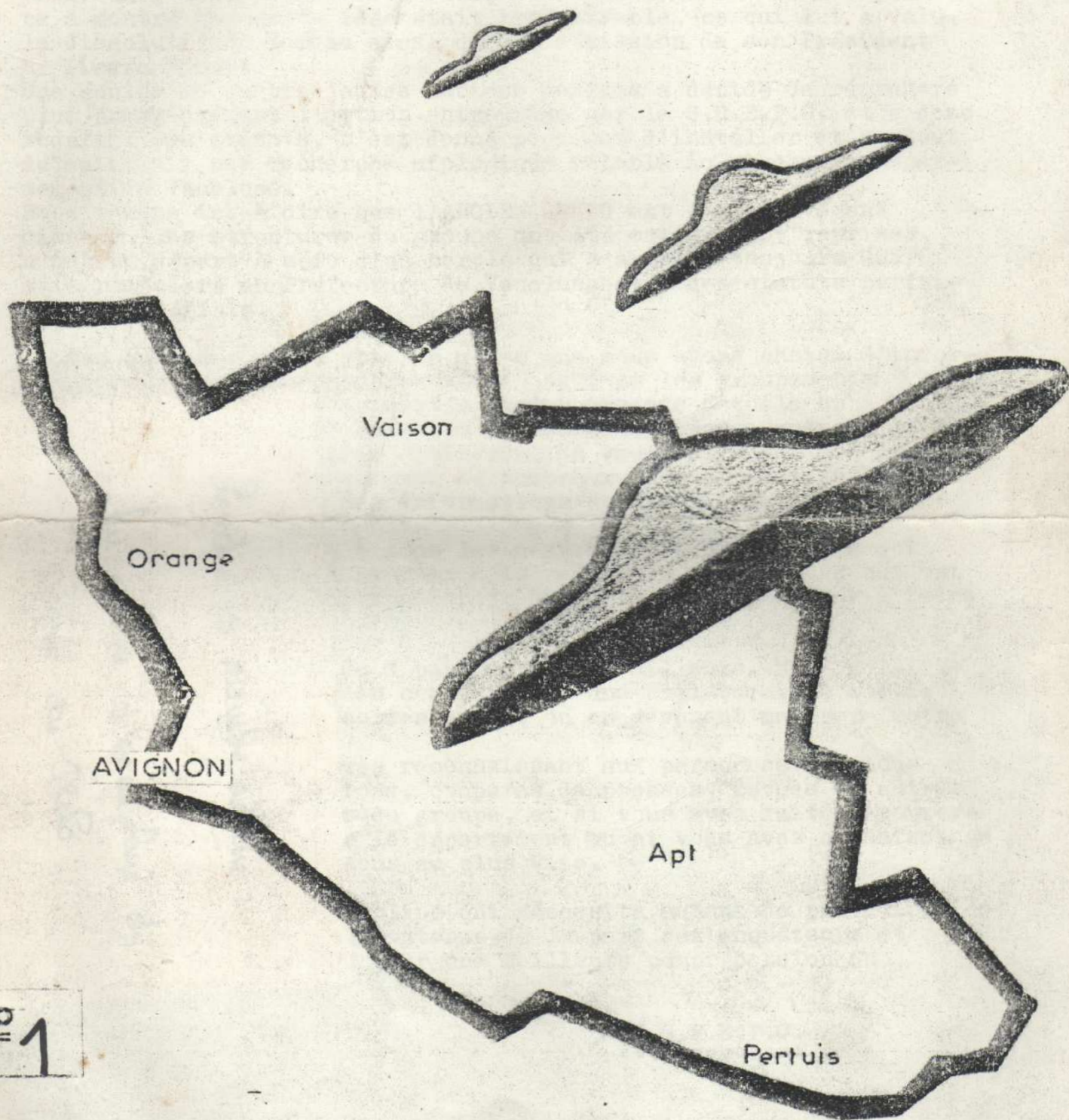


BULLETIN d'INFORMATION

G.R.E.P.O.



N^o 1



EDITORIAL

--:--:--:--

Le Groupement de Recherche et d'Etude du Phénomène OVNI fondé le 13 mars 1975 par Mr Pierre Monnet était parti sur de mauvaises bases, ses dirigeants avaient l'intention d'implanter ce groupe sur l'ensemble du territoire français avec l'idée de le voir devenir un jour la Fédération Française d'Ufologie. Mais l'expérience a montré que cette idée était irréalisable, ce qui lui a valu la dissolution du Bureau ainsi que la démission de son Président Mr Pierre Monnet.

Une équipe de quatre jeunes anciens membres a décidé de reprendre plus énergiquement l'action entreprise par le G.R.E.P.O. et a donc redéfini les statuts, s'est donné pour but d'installer et surtout de maintenir une recherche ufologique valable au niveau du département du Vaucluse.

Nous tenons ici à dire que l'ANCIEN GREPO est définitivement dissout, les structures du groupe ont été entièrement reprises, c'est un départ à zéro d'un cercle qui s'appelle toujours GREPO mais redéclaré en Préfecture de Vaucluse avec des statuts parfaitement redéfinis.

Ces quelques pages sont le moyen que nous avons choisi d'informer correctement nos membres ainsi que tous les groupements sympathisants, de nos activités et des projets actuels ou à venir. Vous trouverez dans ce bulletin d'information des enquêtes, le plus souvent faisant état d'observation vauclusiennes, des articles donnant des points de vue sur de nombreux sujets relatifs à nos activités, et surtout des informations sur la vie de notre association.

Le bulletin est ouvert à tous les membres du GREPO, à ceux qui ont un sujet valable à exposer à la réflexion de tous, ou qui ont tout simplement une information ou une critique importante à faire parvenir.

Tous les ufologues du département et d'ailleurs, sont cordialement invités à entrer en contact pour une collaboration suivie, avec le GREPO soit en correspondant ou en devenant membre de notre association.

Nous serons toujours très reconnaissant aux personnes qui nous enverront des informations, coupures de presses, revues ou autres relatives aux activités du groupe, et si vous avez fait une observation intéressante sur le département ou si vous avez connaissance d'un tel fait écrivez-nous au plus vite.

L'ufologie est une discipline qui nécessite autant de participation du public qu'une action soutenue de la part des enquêteurs et chercheurs qui oeuvrent pour une meilleure compréhension du phénomène.

LE G.R.E.P.O.
oooooooooooo

NOUVEAUX STATUTS

---:---:---:---:---:---:---:---

Article premier : Le Groupement de Recherche et d'Etude du Phénomène O.V.N.I. devient en date du mois de décembre 1976, une association régionale, vaclusienne, sans but lucratif. Cette association garde le nom et sigle de G.R.E.P.O.

Article 2 : Les activités du G.R.E.P.O. Sont :

- 1° La recherche des cas d'observation d'O.V.N.I.
 - recueil des informations
 - enquêtes et investigations sur les lieux d'observation
 - analyse des données recueillies
- 2° L'étude en réunion de travail
- 3° L'archivage
- 4° L'information par la presse et tous les moyens de diffusion autorisés :
 - presse - radio et télévision - réunions publiques d'information - publication d'un bulletin d'information
- 5° La recherche connexe et technique.

Article 3 : Ces activités se porteront sur le département du Vaucluse et la région Sud-Est de la France (Cette dernière ne nous concernera que dans la mesure où les responsables locaux et les associations collègues ne pourront intervenir sur leur territoire). Ceci en collaboration étroite avec toutes les autres associations ufologiques françaises.

Article 4 : Le G.R.E.P.O. s'efforcera de rassembler les enquêteurs vaclusiens des associations ufologiques françaises. Ainsi que les correspondants des groupements étrangers. Sans oublier les vaclusiens passionnés par l'étude des O.V.N.I.

Depuis Mars 1975, le G.R.E.P.O. s'est attaché des correspondants sur toute la France. Il conservera ces membres éloignés sans pour cela poursuivre une extension de son réseau vaclusien sur la France.

Article 5 : La délégation régionale du Groupement International de Recherche : Lumières Dans La Nuit (LDLN), sera assurée par le G.R.E.P.O. sur le vaucluse, avec le délégué nommé : Jean-Pierre TROADEC.

La délégation ou la représentation régionale d'autres associations ufologiques sur le Vaucluse, sera assurée de même, en collaboration étroite avec les organismes correspondants.

Article 6 : Les différentes activités du G.R.E.P.O. citées

l'article 2 seront définies par :

- 1° Une assemblée générale réunie à la fin de l'année, au début du mois décembre. Cette assemblée générale examinera le bilan de l'année écoulée comprenant les différentes activités ufologiques et la trésorerie ; elle procédera à la recomposition du bureau pour l'année à venir. Elle définira les grandes lignes générales des projets pour l'année à venir.
- 2° Dix réunions mensuelles du bureau, la première semaine de chaque mois. A l'exception des mois de juillet et août. Ces réunions du bureau établiront l'activité du G.R.E.P.O. pour le mois en cours.
- 3° Des réunions de travail tenues chaque fois qu'il en sera nécessaire, à l'initiative de chaque membre. En fonction des activités particulières. Ne rassemblant que les membres intéressés par l'ordre de la séance.

4° Des réunions extraordinaires. Chaque fois que l'actualité ufologique ou l'activité du Groupement le nécessitera.
Un compte rendu de la séance sera obligatoirement établis lors de chacune de ces réunions.

Article 7 : La responsabilité du G.R.E.P.O. sera assurée par un bureau exécutif élu lors de chaque assemblée générale.

La composition de ce bureau est défini ainsi :

- un président - un vice président - un secrétaire général -
- un secrétaire adjoint - un trésorier -

En fonction des membres effectifs du groupement, l'une ou l'autre de ces responsabilités ne sera pas attribuées.

Les membres assumeront leurs responsabilités respectives en conscience et intelligence. Au sein du bureau et des différentes activités.

Article 8 : Les décisions et les projets soumis au bureau doivent, pour être acceptés ou approuvés, être connus et discutés par tous les membres du bureau.

Si le bureau devait se réunir avec l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, une décision ne sera prise et valable qu'après discussion entre obligatoirement trois membres seulement du bureau.

Article 9 : La trésorerie du G.R.E.P.O. sera tenue par le trésorier membre du bureau, en co-responsabilité juridique avec le président et le secrétaire général. Régie par une réglementation particulière.

Une cotisation annuelle, renouvelable chaque année en janvier, sera demandée à chaque adhérent.

Cette cotisation alimentant la trésorerie du groupe, ainsi que toutes les subventions et les dons éventuels, sera utilisée pour l'achat de matériel de bureau et d'équipement de recherche.

Article 10 : Afin que chaque adhérent soit correctement informé de ses activités, le G.R.E.P.O. publie un bulletin d'information distribué gratuitement à tous ses membres ainsi qu'à toutes les associations ufologiques françaises et étrangères connu par lui.

Ce bulletin sera assuré par un comité de rédaction.

Article 11 et dernier : Les dix précédents articles devront être connus de tous les membres du Groupement de Recherche et d'Etude du Phénomène O.V.N.I. et respectés dans leur lettre et leur forme.

Ces statuts peuvent être en partie ou en totalité révisés et modifiés. Ceci par le bureau. Lors de l'assemblée générale ou de réunions extraordinaires. En fonction des changements intervenus et des états de fait pratiqués.

Fait à Sorgues, le 19 décembre 1976

Le Bureau.

POUR

UNE

FEDERATION

FRANCAISE

D'UFOLOGIE

A ce jour de nombreux groupes de recherche sur les O.V.N.I. ont eu et ont encore l'ambition de créer une Fédération Française d'ufologie.

La dernière association qui en a actuellement l'idée est la Société Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SVEPS).

Quelle est donc l'importance d'une telle organisation en ufologie pour que plusieurs groupements aillent perdre leur énergie dans ce projet. Aucun ne la voit très bien, pourtant tous ont une idée précise sur ce que devrait être la Fédération envisagée. Une organisation qui recoupe toutes les recherches sur la France, qui coiffe et coordonne l'ufologie afin d'établir une meilleure recherche bien répartie. L'idée est bonne, excellente sur le fond, mais tous ceux qui envisagent cette fédération la voient sous leur hégémonie, c'est-à-dire qu'ils partent de leur propre organisme et installent ou veulent installer dans chaque région et chaque département des associations locales sous leur tutelle, visant l'implantation sur tout le territoire de telles formations. En effet pour qu'une fédération puisse voir le jour, qui recoupe et coordonne la recherche ufologique, il faut une implantation locale, régionale. C'est le premier point sur lequel tous sont d'accord. La recherche pour qu'elle soit valable doit s'installer localement avec la population de la région en connaissance des coutumes et des moeurs. Le second point important et sur lequel personne ne se retrouve ce sont les structures de cette fédération. Tous ceux qui en ont eut l'idée jusqu'à présent sont partis du fait qu'ils devaient la mettre sur pied, donc la diriger en implantant au niveau national des petits groupes sous leur obédience. Et tous se cassent le nez devant l'importance de la chose, devant la réprobation d'autres groupements, devant l'inertie qu'animent ceux qu'ils veulent implanter.

Le troisième point enfin, le but de tous et d'une recherche réelle, c'est la coordination, le recueil de toutes les données ; afin d'établir un puzzle encore incomplet, peut-être d'avoir une vue nouvelle sur le phénomène qui nous rassemble tous.

Vouloir créer la FFU sous l'égide d'un groupe par l'implantation de groupuscules locaux, c'est oublier que de nombreuses associations et commissions locales d'étude sur les OVNI existent déjà et se créent encore chaque jour au niveau local ou régional. Je cite VERONICA, l'A.A.T., l'ADEPS, le GEOS, le CFRU, le Groupe O3100, le Groupe PAL'OS, le CRUN, le GRIPHON, la Commission OVNI de Quimper, un groupe qui est en train de se monter dans les Landes sous l'impulsion d'une femme que tous connaissent bien au sein de LDLN.... etc.... Je pourrais en citer d'autre, ils sont nombreux, plus qu'on le croit, mais je ne veux pas donner ici la liste complète des groupes français ; elle serait toujours incomplète. Ils se retrouveront dans le fond de ma pensée en sachant qu'il s'agit bien d'eux ; qu'on ne peut les oublier. Car les oublier est l'erreur la plus grossière que tous commettent.

La création d'une FFU devient alors utopique. Mais que faire se ce n'est pas un organisme donné qui dirige la fédération.?

Pourquoi ne pas laisser se créer toutes ces associations sous leur propre responsabilité, avec leurs idées propres. Un groupement local bien structuré, bien établi, fournissant une recherche de qualité, en collaboration étroite avec tous les autres de la région. Chacune de ces formations agissant de même sur toute la France, avec un peu de temps et de patience, pourrait un jour se réunir en une fédération française d'ufologie crédible, dirigée peut-être par un comité composé d'un membre compétent de chaque groupe, organe représentatif de la recherche ufologique en France. C'est bien cela que nous pourrions nommer fédération.

Décembre 76.

René Faudrin
Président du GREPO

Voici les adresses d'Associations Ufologiques à contacter si elles se trouvent dans votre département :

- ✓ 06 Alpes-Maritimes : CRUN (Cercle de Recherche Ufologique Niçois)
B.P. 351 - 06 000 NICE
- ✓ 13 Bouches-du-Rhône : GRIPHON (Groupe de Recherche et d'Information Phocéenne sur les Objets Mystérieux)
B.P. 74 - 13368 MARSEILLE Cédex 4
- † 26 Drôme : AAMT (Association des Amis de Marc Thirouin)
29 rue Berthelot - 26 000 VALENCE
- ✓ 30 Gard : groupe VERONICA
3 rue Folco-de-Baroncelli - 30 000 NIMES
- ✕ 34 Hérault : groupe PALMOS
1 rue Parlier - 34 000 MONTPELLIER

Comité Savoyard d'Etude et de Recherche Ufologique
CSEU de CHAMBERY

A CARPENTRAS -

Enquête auprès de Maître
René Vincenti (Avocat).

oo

"C'était donc le 10 avril 1975 à 22 h 30. Je suis sorti dans mon jardin pour voir où était passé mon chien et à ce moment là j'ai eu mon regard attiré par un avion qui passait avec le clignotement rouge classique puis, derrière et beaucoup plus haut (impossible de situer l'altitude) j'ai eu le regard attiré par un objet que j'ai cru d'abord être une étoile parce que cela brillait un peu et cela semblait scintiller, cela changeait de couleur mais c'était beaucoup plus gros. Alors cela n'était pas normal, et je suis rentré chercher mes jumelles, j'ai appelé ma femme et également la personne qui s'occupe de mon gosse et qui est chez moi. Donc, trois personnes ont pris les jumelles tour à tour et toutes trois ont été surprises par le fait justement que cela avançait par saccades : nos observations étaient identiques à savoir que c'était un objet qui à l'œil nu était gros comme une mandarine, à la jumelle comme une orange qui changeait de couleur ; la couleur dominante était le jaune vif, il passait au rouge, vert, violet ; pas d'autre couleur et impossible de savoir s'il y avait un rythme bien précis. Le sens de la marche était NE - SO, c'était tout à fait rectiligne mais par à coup. Je suis formel et c'est ce qui m'a surpris. Cela a duré pendant 30 minutes, ensuite de quoi être certain que ne je confondais pas avec une étoile (je suis très rationnel et j'avoue être très sceptique dans ce genre de chose) je les ai regardé à la jumelle, il y en avait qui effectivement avaient une impression de scintillement mais étaient beaucoup plus petites et le scintillement était plus vif, donc c'était beaucoup moins long que ce que j'avais vu et cela n'avancait pas par saccades ; voilà ce qui m'a fait dire que c'était un objet volant non identifié..."

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES :

- Q. Cet objet a-t-il traversé le ciel complètement ?
R. Il a traversé tout l'horizon et je l'ai perdu car un bosquet m'a caché la vue : c'est tombé sur l'horizon.
Q. Le lieu exact ?
R. Le lieu, c'était Qtier de la Lègue à 5 kms de Carpentras, j'habite sur une espèce de monticule qui fait un peu col donc à mon avis cela venait du bout de l'horizon, du Ventoux en direction d'Avignon et je l'ai pris en marche il avait déjà fait un quart de l'horizon si je puis dire, je l'ai suivi pendant près d'une demi-heure.
Q. Le grossissement de vos jumelles ?
R. Douze fois, c'était donc assez costaud, quelque chose qui avait la grosseur d'une mandarine je le voyais gros comme une orange alors j'ai voulu essayer de savoir si c'était à plat ou si cela avait un volume... C'était très difficile à cause du changement de couleur et je n'arrivais pas à saisir la forme je ne peux pas dire si c'était aplati ou en forme de cigare, cela m'a paru plutôt rond comme forme.
Q. Y avait-il du bruit ?
R. Absolument pas, aucun bruit...

Q. Une trainée derrière l'objet ?

R. Absolument aucune trainée derrière je n'ai ressenti au point de vue impression personnelle, sinon un étonnement tout-à fait normal... ma femme et la troisième personne n'ont rien ressenti non plus.

Q. Il était plus haut que l'avion ?

R. Largement plus haut, c'est sûr, mais pour situer l'altitude je ne peux pas le dire.

Q. Avant votre observation que saviez-vous sur les O.V.N.I. ?

R. Je sais ce que tout le monde sais ; que des gens qui sont certainement sincères disent des choses bizarres et d'autres disent n'importe quoi ; je suis très rationnel au point de vue esprit et j'avoue que personnellement ce n'est pas parce-que j'ai vu cela que je vais croire demain aux soucoupes volantes mais disons que j'ai été assez surpris par ce phénomène et que je vais regarder cela avec plus d'intérêt. Je ne lis pas tout ce qui se rapporte aux soucoupes volantes sauf peut-être des livres qui traitent d'autres phénomènes, style autres civilisations, mais disons que j'ai limité les lectures à cela et je ne suis pas passionné à ce problème. Je lis le Monde comme tout le monde mais je ne m'intéresse pas spécialement à cela.

Q. Votre âge ?

R. J'ai 30 ans.

COMPLEMENT D'ENQUETE :

oooooooooooooooooooo

(fournis par le témoin)

"Je signale pour être complet que le lendemain, j'ai écouté RMC par hasard à 7 h 30 et on a fait référence d'un phénomène qui s'est produit la même nuit et qui a été vu à Brignoles aux mêmes heures. je me suis dit si je l'ai vu d'autres personnes des environs ont du le voir et je suis allé voir un ami journaliste qui m'a dit que l'on avait vu le même phénomène, le même jour à Orange, que des gens d'Avignon venant en car d'une soirée vers 23 h 15 l'avaient vu et avaient été surpris par cet objet. "

+++++

enquête :

P. CRESPY

J.M. CERVANTES

+++++

LES SOIREEES D'OBSERVATION

DU CIEL ++++++ par René FAUDRIN

Président du G.R.E.P.O.

La recherche ufologique présente une gamme étendue d'activités. Les soirées d'observation du ciel en font partie. Quel est leur but ? : surprendre le phénomène O.V.N.I. lorsqu'il se présente.

La répartition horaire des manifestations O.V.N.I. dans notre ciel nous donne un taux élevé d'observation après 18 h. Est-ce dire que les O.V.N.I. profitent de la nuit pour visiter notre planète ? Ce n'est pas prouvé. Mais, il est certain qu'ils sont plus visibles et mieux observés durant cette période où le soleil n'éclaire pas notre sol.

Certaines études ont révélé des lieux plus fréquentés par les O.V.N.I. Puis, quelqu'un a dit : "Pourquoi ne se posterait-on pas la nuit sur ces lieux, afin de surprendre le phénomène et savoir enfin de quoi il en retourne ?". Les soirées d'observation du ciel sont rentrées dans la recherche ufologique, le groupement Lumières Dans La Nuit (LDLN) en est à l'origine et de loin, le chef de file de ce genre de manifestations. En quoi consiste ces soirées ? A se rendre sur des points élevés, des collines, des montagnes, des tours, sur des plans dégagés ; mettre en batterie tout le matériel dont vous pouvez disposer : appareils photo en bandoulière ou sur pied afin de prendre des poses, des caméras, peut-être des jumelles afin de suivre une éventuelle lumière insolite, des lunettes ou tout autres instruments d'optique, une boussole, un détecteur si vous en possédez un, un poste de radio vous permettra peut-être un brouillage des ondes, une déviation de l'aiguille de la boussole coïncidera peut-être avec le passage d'un quelconque engin ; une carte des lieux ; vos montres à l'heure. Un magnétophone vous permettra de jouer au reporter en prenant des notes descriptives du phénomène tel qu'il se présentera, lorsqu'il se manifestera. Une torche électrique munie d'un cache rouge. De quoi prendre des notes ou des dessins du phénomène.

Vous serez seul ou en groupe. Dans le cas de groupe, répartissez les tâches. Observez chacun une portion du ciel. Ne vous portez pas tous sur le même point observé ; un autre phénomène peut survenir. Si vous êtes séparés des signaux lumineux ou des talkie walkie permettront de vous tenir informé.

Vous organiserez ces soirées à partir de 18 h, de 20 h, 20 h 30 jusqu'à 24 h ou plus tard dans la nuit.

Le G.R.E.P.O. a convenu d'une soirée hebdomadaire, le Vendredi afin que puisse être coordonnée une recherche commune.

Vous pouvez en organiser d'autres soirs. Comme, le G.R.E.P.O., localement, régionalement, ou sur tout le territoire français, peut organiser des campagnes d'observation. Deux de ces campagnes sont déjà à notre actif sur le Vaucluse, les résultats ne sont pas encore sortis de nos études à l'heure où j'écris ces lignes, mais, quelques O.V.N.I. purent être observés par des membres attentifs et avertis. Bien sûr ces soirées peuvent être longues, fastidieuses, fatigantes et, ce n'est pas à chaque mn., à chaque seconde qu'un objet insolite est vu. Très souvent, il ne se passe rien. Vous serez déçus. Mais vous aurez passé une bonne soirée entre copains. Vous en profiterez pour vous initier à l'astronomie.

Si vous observez quelque chose là nous attendons vos rapports.

0. Ils doivent être précis, rédigés clairement et nous parvenir le plus rapidement possible.

Sur le terrain, vous réagirez en bien observant ce que vous voyez. Si le phénomène se manifeste à proximité, vous laisserez un observateur sur le point élevé et, vous vous disperserez afin d'approcher l'engin et l'observer sous différents angles. L'observateur resté seul pourra vous suivre et voir l'O.V.N.I. s'il repart durant votre progression.

L'heure, la date et le lieu, le nom des témoins, leurs qualités et adresses devront figurer dans votre rapport ; la description la plus précise possible des événements, les arrêts de moteur, les pannes de courant devront être signalées.

Si vous n'avez rien observé, envoyez-nous une petite fiche portant la date, les heures, les lieux, les noms des participants ; avec la mention RAS. Si vous avez observé une étoile douteuse, un avion dont vous n'êtes pas sûr, signalez-le. D'autres l'auront peut-être reconnu. Nous attendons vos savez vos rapports !

La revue Lumières Dans La Nuit (LDLN) est un périodique mensuel (avec toute fois un seul numéro pour Juin et Juillet et Août Septembre ; ce qui fait 10 numéros pour l'année).

Chaque numéro compte 28 pages consacrées au phénomène O.V.N.I. (rapports d'observations du monde entier, articles divers, nouvelles de l'ufologie, condensé de presse etc...).

"Décalaire" est un supplément trimestriel de 28 pages édité en collaboration avec la Fondation Ark'all, et présentant dans de multiples domaines les Recherches et Découvertes ébauchées par une nouvelle "Forme de Pensée" qui considère le VIVANT sous son aspect GLOBAL et non comme un enchaînement mécaniste plus ou moins sophistiqué.

Pour se maintenir au courant de l'actualité ufologique et connexe nous conseillons vivement nos lecteurs de souscrire un abonnement.

Pour tout renseignement : Mr R. VELLITH - "Les Pins".
43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.

ATTENTION A LA LUNE, CE N'EST PAS UN O.V.N.I.

oooooooooooooooooooo
oooooooooooooooooooo

Voici un article de presse paru dans l'est Républicain du 5 juillet 1976 :

"OVNI DANS LE CIEL D'EURVILLE (Haute Marne)"

"Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 juillet, monsieur M. chef de chantier à l'entreprise J.M. fut intrigué par la présence dans le ciel d'une étoile de fort belle taille qui se déplaçait lentement dans le firmament cette nuit là nuageux. Cette étoile prit la forme d'un croissant rougeâtre et resta quelques instants. Intrigué par ce phénomène, Mr M. appela des voisins. L'objet semblait très éloigné."

Moi-même, je fus témoin de ce phénomène le 3 juillet. Il ne s'agit pas d'un OVNI, mais de la lune. Ce soir-là, la chaleur était insupportable ; je prenais le frais depuis ma fenêtre. Le ciel était très nuageux ; quelques trous dans les nuages me laissaient voir certaines étoiles et la lune. Elle était dans la phase de son premier quartier qu'elle atteint le 4 juillet à 19 h 28. Ce fut d'abord un petit croissant jaune rougeâtre qui irradiait d'une lumière de même couleur sur les nuages alentour. Puis peu à peu, le trou par lequel je pouvais l'observer se rétrécit et ne me laissa voir qu'un point lumineux, une étoile de forte taille, rougeâtre. Enfin les nuages la cachèrent en totalité et ne me permirent plus que de distinguer une vague lueur jaune-rougeâtre qui se reflétait sur la sur la couche moutonneuse.

Le temps pendant lequel je vis la lune sous la forme d'une forte étoile peut-être évalué à environ cinq minutes. Il est normal qu'une personne qui n'a pas observé le déroulement du phénomène depuis sa première phase l'ait pris pour un OVNI. Car lorsque les nuages se regroupaient et rétrécissaient le trou par lequel j'apercevais la lune, cela donnait l'impression de voir l'étoile fuir et se déplacer. Par la suite, le ciel s'éclaircit et la lune apparut pleine.

Le lieu depuis lequel je pus suivre ce phénomène, à St-Dizier, est situé à 12 kms, à vol d'oiseau, d'Eurville. Il est possible que, sous un autre ciel présentant d'autres conditions atmosphériques monsieur M. ait pu voir plus longtemps la lune sous la forme d'une étoile.

Dans notre ciel se présente souvent sous certaines conditions atmosphériques et météo qui la font prendre pour une manifestation OVNI. Attention à cela, regardez bien le ciel avant d'affirmer tel ou tel phénomène.

Voici un autre exemple : cela se passe en 1974, alors qu'une nouvelle vague d'OVNI apparaît dans notre ciel de France. Alors que J.Claude Bourret anime son émission avec C. Villers sur France-Inter, "Pas de Panique" et que l'on parle tous les jours du phénomène.

Un soir du début de l'année, j'étais de permanence, nous attendions un avion qui devait nous apporter du matériel technique. Je me trouvais seul à mon poste, un autre permanent était à côté dans la salle de transmission. Une équipe de mécaniciens se trouvait en piste.

Quelques personnes surveillaient dans la tour de contrôle de notre terrain à St-Dizier. Soudain deux mécaniciens, le chef de l'équipe et le magasinier m'appellent à l'interphone et me signale une chose qu'ils pensent être un OVNI. Ne pouvant me déplacer ni voir le phénomène je leur demande de me le décrire : "C'est une boule rouge assez importante qui se déplace sans arrêt rapidement du SE vers l'E et de l'E vers le SE au dessus de l'horizon, en bout de piste. Aussitôt; me basant sur cette description, mais pensant à une blague, j'alerte un ami à la tour de contrôle. Celui-ci monte à la vigie et, je me fais remplacer par l'opérateur de transmission afin d'aller voir moi-même de quoi il en retourne vraiment. Dehors, je regarde dans la direction indiquée ; il n'y a rien, le ciel est nuageux et un vent assez fort pousse les nuages. Soudain un trou me permet de voir la pleine lune dans toute sa splendeur ; les nuages qui se déplacent donnent l'illusion de la voir elle-même bouger.

Je rejoins les 2 premiers observateurs et leur demande où se trouvait le phénomène. Ils me montrent la lune... !

Plus tard le contrôleur de l'Air que j'avais alerté me confirma la méprise. Les 2 témoins étaient encore persuadés qu'il s'agissait d'un OVNI.

Je pourrais citer d'autre cas où notre satellite naturel donna lieu à des descriptions les plus invraisemblables. Ces méprises avec la lune gonflent les dossiers OVNI, ceux de tous les groupes. Personne ne connaît parfaitement le ciel. Alors soyez prudent dans vos affirmations, soyez méfiants dans vos observations, soyez perspicaces !

René Faudrin

Président du GREPO.

LE PARADOXE DES VITESSES :

Tout le monde sait que l'homme peut aller à des vitesses fantastiques, mais avec des mobiles évidemment : ce que chacun ne sait pas c'est que l'homme n'a besoin d'aucun véhicule pour se déplacer dans l'espace, et à des vitesses qui défient la raison et si de plus on précise que c'est sans bouger qu'il peut arriver à de telles vitesses, jugez plutôt de ce qui va suivre.

Tout le monde sait que la terre effectue une rotation autour du soleil en 365 jours 1/4 pour une distance parcourue de l'ordre de 930 millions de kms. Cela équivaut déjà à une vitesse dans l'espace de l'ordre de 330 kilomètres en 1 seconde, ou 19 800 kms en 1 minute de temps. A cela ajoutons que pendant ce temps, le globe terrestre tourne sur lui-même, et à son point équatorial parcourt 40 000 kms en 24 h ou 24 km 500 en 1 minute. Alors si nous ajoutons la vitesse de rotation de la terre sur elle-même cela donne une vitesse totale de $19\,800 + 24,500 = 19\,824,500$ km en 1 minute de temps terrestre. Il nous faut donc admettre que, si on place un être humain à la zone équatoriale, il parcourra dans

l'espace la vitesse hallucinante de $19\ 824,500 \times 60 = 1\ 189\ 476$ kilomètre à l'heure et ce sans bouger, il faut avouer que c'est une belle performance. N'est-ce pas ?

Camille FERRIER

Vous vous intéressez aux OVNI mais vous avez certainement déjà concentré vos efforts, votre action sur un point précis.

La détection peut vous intéresser ; quel ufologue n'a pas rêvé de posséder un détecteur magnétique perfectionné. Le GREPO, aussi voudrait posséder de tels appareils.

Certains groupements et en particulier la SVEPS de Toulon se sont spécialisés en cette matière ; ce n'est pas notre intention, mais il serait bon d'envisager au sein de notre association un petit réseau sur le Vaucluse.

Nous avons entrepris la construction d'un prototype que nous aimerions perfectionner.

Nous invitons tous les membres intéressés à contacter Mr Robert FRANCHINO, 12 rue Saint-Roch - 84360 LAURIS (tel : 65). Ceci afin de s'entretenir sur le sujet et d'établir le calendrier de réunions de travail.



oooo
oo
oo
oooo

J.F. THOAC
R. FRANCHINO

[illegible]

Mr P. (riche exploitant agricole) et les acheteurs d'une de ses terres (la famille B.) vont voir, peu avant 16 h 00, en voiture comment se présente les terres.

J.P. TROADEC
R. FRANCHINO

VAUCLUSE UFOLOGIE

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DU G.R.E.P.O.

LA REDACTION est assurée en comité par le bureau du G.R.E.P.O. élu pour 1 an.

Président d'honneur	: Camille FERRIER.
Président	: René FAUDRIN.
Secrétaire Général	: Jean Manuel CERVANTES.
Secrétaire Adjoint	: Philippe CRESFY.
Trésorier - délégué L.D.L.N.	: Jean Pierre TROADEC.
Membre	: Robert FRANCHINO.

LA REPRODUCTION DES ARTICLES, même partielle, est autorisée sous réserve d'indiquer clairement l'origine des informations :

"Vaucluse UFOlogie N°1 - 1977 - G.R.E.P.O."

LA REPRODUCTION DES PHOTOS est strictement interdite sans autorisation.

RESPONSABILITE DES ARTICLES :

Ce bulletin est ouvert à tous les membres et lecteurs du G.R.E.P.O. Tous les articles et documents insérés le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

ABONNEMENT : 6 numéros par an.

A / Abonnement ordinaire	: 30 Francs.
B / Abonnement et adhésion au G.R.E.P.O.	: 50 Francs.
C / Prix du numéro	: 5 Francs.

Tous les abonnements débutent le 1er Janvier. Les lecteurs s'abonnant en cours d'année recevront donc les numéros parus depuis le 1er Janvier.

COURRIER :

Toute la correspondance concernant le G.R.E.P.O. ou son bulletin est à adresser à : Monsieur Jean Manuel CERVANTES
104 Allée des Lilas - L'Arbaletière -
84130 LE PONTET.

(Prière de joindre un timbre pour toute lettre nécessitant une réponse - Merci.)

GROUPEMENT DE RECHERCHE ET D'ETUDE
DU PHENOMENE O.V.N.I.

Siège Social : M.J.E.P. - Avenue Pablo Picasso - 84700 Sorgues.

Directeur de la Publication : René FAUDRIN.

VAUCULUSE UFOLOGIE

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DU G.R.E.P.O.

Le présent bulletin est consacré au compte rendu de la séance du G.R.E.P.O. du 15 mai 1962.

Président : M. J. J. J.

Vice-président : M. J. J. J.

Secrétaire : M. J. J. J.

Trésorier : M. J. J. J.

Archiviste : M. J. J. J.

Commissaire : M. J. J. J.

Commissaire adjoint : M. J. J. J.

Commissaire délégué : M. J. J. J.

Commissaire suppléant : M. J. J. J.

Commissaire honoraire : M. J. J. J.

Commissaire d'honneur : M. J. J. J.

Commissaire d'exception : M. J. J. J.

Commissaire d'urgence : M. J. J. J.

Commissaire d'admission : M. J. J. J.

Commissaire d'expulsion : M. J. J. J.

Commissaire d'annulation : M. J. J. J.

Commissaire d'opposition : M. J. J. J.

Commissaire d'appel : M. J. J. J.

Commissaire de cassation : M. J. J. J.

Commissaire de révision : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.

Commissaire de réexamen : M. J. J. J.